

## Discours de Béatrice ABOLLIVIER, préfète de Seine-et-Marne

Assemblée générale du BTP 77

Jeudi 26 septembre 2019

*Seul le prononcé fait foi*

Mesdames et Messieurs les députés,  
Monsieur le président du Conseil départemental,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Monsieur le président du BTP 77,  
Mesdames et Messieurs,

C'est toujours un plaisir pour moi d'assister à votre A.G. , qui me permet de rencontrer les forces vives d'un secteur crucial pour l'activité économique. Notre République, vous l'avez dit, a besoin de « corps intermédiaires » comme votre fédération, qui nous permettent d'identifier les difficultés et de travailler avec nous pour les résoudre. Je tiens donc, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les délégués, à vous remercier de votre engagement pour représenter et conseiller les professionnels de votre secteur. Je salue également la présence de M. le président du Conseil départemental et de Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux : en matière de bâtiment et plus particulièrement en matière de rénovation énergétique, un bon partenariat avec les collectivités territoriales est nécessaire.

Le secteur du bâtiment est crucial pour l'avenir à plusieurs titres : économique, car il accompagne les grands projets structurants qui nécessitent de grandes infrastructures ; social car, outre la problématique du logement social, la précarité énergétique touche de nombreux ménages ; environnemental enfin, car une grande partie des émissions de gaz à effet de serre dépendent de la nature des constructions et de l'activité de ce secteur.

\*

Dans notre département, votre secteur est particulièrement actif pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, nous avons la chance de bénéficier d'un nombre de constructions de logement plus important que dans les autres départements franciliens. Nous avons ainsi été le premier département constructeur de logements sociaux en Île-de-France après Paris, avec plus de 3500 logements sociaux agréés en 2018. Un rythme similaire s'annonce pour 2019. De même, la construction de logements individuels demeure à un niveau plus dynamique que dans le reste de l'Île-de-France. Cela montre le dynamisme de votre secteur et la qualité de vos artisans, qui contribuent à l'attractivité de notre département.

Un autre motif de satisfaction est le grand nombre de projets de rénovation urbaine. Nous avons trois programmes d'intérêt national à Melun, Montereau et Meaux, dont la démolition de la tour d'Albret dimanche sera un des temps forts. Toutes les démolitions seront suivies de reconstitution des logements dans le cadre des financements de l'ANRU sur les six prochaines années. Nous comptons également 4 projets d'intérêt régional à Torcy, Noisiel, Savigny-le-Temple et Moissy-Cramayel. Tous ces projets doivent nous inciter à poursuivre notre collaboration dans ce domaine.

Enfin, les travaux de rénovation de l'habitat, dans le cadre des financements de l'ANAH, connaissent une augmentation sensible du fait de la croissance du nombre de demandes de financements. Comme vous le savez, l'ANAH finance les travaux engagés par les propriétaires

occupants afin d'isoler et de renforcer la performance énergétique de leur habitat. De nombreuses PME de votre secteur bénéficient de cette aide financière apportée aux ménages. L'augmentation du nombre de dossiers est sensible : en 2018, l'ANAH avait financé pour 5,2 millions d'euros de travaux ; en 2019, ce montant devrait s'élever à 8 millions d'euros. C'est un motif de satisfaction de voir que les citoyens connaissent mieux les dispositifs auxquels ils peuvent prétendre même si, je vous l'accorde Monsieur le Président, ceux-ci demeurent souvent trop complexes.

\*

Pour accompagner cette transition énergétique, le gouvernement a lancé en avril dernier la Mobilisation nationale pour l'emploi et la transition écologique, avec plusieurs mesures qui vous concernent directement et dont je voudrais vous entretenir à présent.

Cette Mobilisation concerne en premier lieu la rénovation énergétique. Celle-ci concentre des enjeux environnementaux mais aussi sociaux. En effet, l'insuffisante rénovation énergétique des maisons individuelles s'explique souvent par l'incapacité des ménages à financer les travaux. Dans beaucoup de territoires, une grande partie des propriétaires de logements individuels pavillonnaires ne sont plus en situation de financer la remise aux normes et la réhabilitation de leur logement, soit parce que les premiers propriétaires ont été remplacés par des ménages plus modestes, soit parce que leur accès à l'emprunt est rendu plus difficile en raison de leur âge, après 70 ans.

En outre, les tissus pavillonnaires fragiles ne bénéficient pas de la même prise en compte par les pouvoirs publics en comparaison avec les grandes opérations bénéficiant du soutien de l'ANRU pour le logement social ou de l'ANAH pour le parc privé. Une opération de ciblage des territoires présentant des tissus pavillonnaires à risque, concernés par la précarité énergétique, sera donc effectuée par les services de l'État. La Direction régionale de l'hébergement et du logement (DRIHL) va publier une cartographie identifiant les territoires concernés. Les propriétaires seront guidés dans les démarches pour les demandes d'aides. Pour diminuer les coûts des matériaux, les services de l'État assureront également une mutualisation des achats, afin que la facture des ménages diminue. Je suis certaine que par une bonne coordination et une explication des modalités d'aides financières, nous pouvons parvenir à des résultats rapides dans notre département.

L'autre chantier de la rénovation énergétique, en ce qui concerne l'État, est la simplification de notre Service public de la performance énergétique dans l'habitat (SPPEH). Ce service public est une des conditions essentielles pour l'atteinte des objectifs ambitieux fixés en matière de rénovation ; pourtant il demeure trop complexe car il fait intervenir de nombreux partenaires : communes, intercommunalités, départements, régions ou encore Métropole du Grand Paris. Le SPPEH va donc être rationalisé et ses missions au service des particuliers comme des entreprises redéfinies.

Parmi celles-ci, le conseil aux ménages : dans ce domaine, le réseau FAIRE (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique) a été déployé en Île-de-France en partenariat avec les collectivités territoriales et rencontre un certain succès : il offre aux ménages la possibilité d'être conseillés sur les aides auxquelles ils ont droit. Ce conseil neutre, gratuit et indépendant est essentiel au passage à l'acte des ménages : c'est pourquoi le gouvernement a décidé du lancement du Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE), qui devra être structuré en Île-de-France d'ici fin 2019. Cette structuration sera faite en partenariat avec les collectivités territoriales volontaires. L'objectif sera de couvrir les « zones blanches » des départements franciliens, où les ménages n'ont pas facilement accès à l'information.

Le défi de la rénovation énergétique est encore devant nous, mais il emporte beaucoup de conséquences, qu'il s'agisse des conditions de vie des ménages modestes, de l'amélioration de leur

pouvoir d'achat (car vivre dans une « passoire énergétique », cela coûte cher) et des objectifs environnementaux et climatiques de la France. Chacun à notre échelle, nous pouvons être des acteurs de ce changement, et vous pouvez compter sur ma détermination et sur celle des services de l'État pour vous accompagner, en partenariat avec les collectivités.

Pour répondre à tous ces enjeux vous aurez besoin de main-d'oeuvre. C'est sur ce point essentiel que j'achèverai mon intervention. L'un des objectifs de la Mobilisation nationale est justement d'augmenter fortement le nombre d'apprentis.

Vous savez comme moi que la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel adoptée l'an passé va considérablement modifier le paysage de l'apprentissage, au moment même où nous constatons une forte hausse des inscriptions dans les CFA au niveau national. Pourtant, trop d'entreprises, dont beaucoup de votre secteur, ne trouvent pas suffisamment d'apprentis, et trop de jeunes qui seraient intéressés par des contrats demeurent inemployés par manque d'information. Nous faisons face à un défaut de coordination patent dans notre système d'orientation des jeunes, qui aboutit à cet écart entre l'offre et la demande d'apprentissage.

C'est pourquoi l'un des objectifs de la Mobilisation nationale s'intitule « Être au rendez-vous de la demande d'apprentissage ». Il s'agit de rapprocher des acteurs qui jouent un rôle crucial pour l'orientation de nos jeunes, à savoir l'Education nationale, les CFA, les consulaires, les fédérations professionnelles et les entreprises. Nos jeunes doivent être mieux informés sur ces filières reconnues, diplômantes, et qui procurent une insertion rapide sur le marché du travail. Une révolution copernicienne doit également s'opérer dans les esprits de certains professeurs comme de certains parents : l'apprentissage n'est pas une formation au rabais, au contraire, il permet à ceux qui le souhaitent d'acquérir rapidement des compétences professionnelles.

Sur instruction de la préfecture de région, nous avons lancé des consultations dans chaque bassin d'emploi, afin d'identifier les moyens d'améliorer l'orientation des jeunes. Les acteurs du bassin d'emploi Centre 77 se réunissent en ce moment-même à Melun. Dans un second temps, l'Education nationale, Pôle Emploi et les Missions locales vont nous fournir les listes des jeunes en recherche de formation et de contrats d'apprentissages, disposés à signer immédiatement un engagement. Nous organiserons à destination de ces jeunes des « job-datings » de l'apprentissage, où vous pourrez les rencontrer et leur présenter vos métiers, voire les embaucher directement.

Ces « job-datings de l'apprentissage » seront organisés en octobre et novembre à Melun, Meaux, Nemours, Montereau, Torcy et Sénart. Nous vous en communiquerons les dates exactes. Je vous incite vraiment à vous y rendre, car ce sera une véritable opportunité de rencontrer des jeunes motivés par l'apprentissage, qui sont en attente d'une formation, d'un contrat, et parfois des deux. Les CFA seront également présents, car plusieurs d'entre eux sont également en recherche de candidats.

Le développement de l'apprentissage est un véritable enjeu pour votre secteur, vous le savez. Plusieurs grands travaux se profilent dans notre région, comme l'agrandissement de Roissy-Charles-de-Gaulle ou les installations des Jeux olympiques 2024. Nous avons identifié de vrais risques de pénurie de main-d'oeuvre dans votre domaine pour faire face à ces besoins en infrastructures. C'est pourquoi il est crucial d'agir dès maintenant, ensemble, afin de former maintenant les professionnels de demain.

\*

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les élus,

Vous le voyez, de nombreux enjeux d'avenir exigent que nous continuions à travailler ensemble, dans les mêmes conditions de confiance mutuelle et de concertation qui marquent déjà notre collaboration. Il en va de l'avenir de beaucoup de nos jeunes, de l'attractivité de notre territoire et des conditions de vie dans notre département. Vous pouvez compter sur ma disponibilité et sur celle des services de l'État pour relever ces défis avec vous.

Je vous remercie.